



Madame la Ministre, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les administrateurs,

L'intersyndicale de l'Office Français de la Biodiversité souhaite, en ce début de Conseil d'Administration, exprimer son inquiétude face à la situation agricole actuelle et à ses conséquences sur la biodiversité et les missions de notre établissement.

Depuis janvier 2024, les tensions entre les politiques agricole et environnementale ont été artificiellement montées en épingle par certains syndicats et relayées par deux premiers ministres à un an d'intervalle, mettant en lumière les difficultés économiques que vivent une grande partie des agriculteurs, mais aussi des oppositions à la mise en œuvre des réglementations environnementales.

Nous comprenons bien sûr leurs inquiétudes face aux défis du changement climatique, de la concurrence internationale et des objectifs contradictoires entre revendications de certains syndicats agricoles et préservation de l'eau et de la biodiversité. Cependant, ces tensions ne doivent pas remettre en cause les politiques d'intérêt général de protection de la nature, ni accroître la pression sur les agents de l'OFB.

Dans ce contexte, nous dénonçons les attaques répétées contre notre établissement et ses missions régaliennes, comme nous dénonçons le dénigrement des inspecteurs de l'environnement de l'OFB ou de leur équipement de défense par M. Attal en janvier 2024, puis M. Bayrou le 14 janvier 2025, à l'origine d'un mouvement de grève sans précédent des agents de l'OFB le 31 janvier 2025. Les agents de l'office, investis dans l'accompagnement des agriculteurs et le contrôle du respect des réglementations, sont de plus en plus souvent confrontés à des situations de défiance, voire de menace. Nous demandons des garanties concrètes pour assurer leur sécurité et leur permettre d'exercer leurs missions dans un cadre apaisé, conformément aux courriers que le premier ministre a adressés aux préfets ainsi qu'à Madame la Présidente du CA de l'OFB et au Directeur Général.

Nous rappelons que la préservation de la biodiversité est un enjeu indissociable d'une agriculture durable et économiquement viable. La dégradation des sols, la raréfaction des ressources en eau et l'effondrement de la biodiversité menacent directement l'avenir du secteur agricole. L'OFB a un rôle à jouer dans le dialogue entre l'État, les collectivités, les agriculteurs

et les citoyens pour promouvoir des solutions adaptées conciliant production agricole et préservation de l'environnement.

Nous appelons le Conseil d'Administration à affirmer avec force le rôle de l'OFB en tant qu'établissement public au service de l'intérêt général et à garantir les moyens humains et financiers nécessaires à ses missions.

Nous lui demandons également d'intervenir auprès du Premier ministre et des préfets pour qu'ils ouvrent les discussions avec les représentants du monde agricole pour mieux expliquer les missions relatives à la protection de la biodiversité et notamment une meilleure compréhension de l'articulation entre police administrative et police judiciaire. Les inspecteurs de l'environnement ne sont par exemple pas compétents pour agir en administratif pour les contrôles relatifs aux produits phytosanitaires.

Par ailleurs, nous demandons que ce Conseil soutienne la nécessité d'améliorer le quasi-statut au bénéfice des 700 agents qui en relèvent, ainsi que les conditions de retraite des techniciens de l'environnement, qui représentent plus de 2000 agents à l'OFB et dans les Parcs nationaux. Leur engagement et leurs responsabilités doivent être reconnus à valeur égale des autres agents qui effectuent des missions régaliennes de police (Police Nationale, Douanes...)

Enfin, nous réaffirmons notre attachement à une application équitable du droit de l'environnement, dans le respect du principe constitutionnel d'égalité des citoyens face à la loi (port d'arme apparent, auditions...). L'État, ses services déconcentrés et ses établissements publics ne doivent pas céder à des pressions sectorielles et conjoncturelles compromettant ses engagements en matière de biodiversité.

Nous vous remercions pour votre attention et espérons que ce Conseil d'Administration sera un lieu d'échanges constructifs au service de l'intérêt général.